





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA RÉALITÉ VIRTUELLE AU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT : À ORLÉANS MÉTROPOLE, LES STATIONS DE TRAITEMENT SE VISITENT EN 3D!



Orléans Métropole, innove et propose désormais des visites, en 3D et en réalité virtuelle, de ses stations d'épuration. Cet outil novateur et pédagogique permet aux visiteurs de découvrir l'assainissement et les stations d'Orléans Métropole, de manière ludique et en toute sécurité.

En pleine expansion, la réalité virtuelle permet de pénétrer dans des univers synthétiques et créés sur internet. Déclinée dans de nombreux domaines, cette technologie est un outil formidable pour aborder la question de l'assainissement de manière plus interactive. C'est notamment pour cette raison qu'Orléans Métropole, en partenariat avec Véolia EAU et OBVI, propose désormais aux visiteurs de ses stations d'épuration (près de 3 000 personnes chaque année) un nouveau parcours pédagogique : la réalité virtuelle. Ainsi, une modélisation 3D et immersive de l'intégralité des 6 stations de traitement d'Orléans Métropole a été réalisée :

- La Chapelle-Saint-Mesmin
- Île Arrault
- Orléans La Source
- Chécy
- Chanteau Le Berceau
- Chanteau La Treille





En pratique, 20 casques de réalité virtuelle et 20 smartphones sont à disposition des visiteurs. Une application a été développée et permet de visualiser les différentes stations positionnées sur le territoire d'Orléans Métropole. Le smartphone est placé à l'intérieur du casque et l'utilisateur peut ensuite survoler l'ensemble du territoire en vision aérienne, choisir sa station de traitement et zoomer sur l'usine choisie pour en découvrir le fonctionnement à l'aide d'une vision piéton. Le déploiement de ce nouveau dispositif répond à plusieurs objectifs :

- Permettre à tous les visiteurs de visiter les installations, en toute sécurité;
- Présenter la politique d'assainissement d'Orléans Métropole;
- Faire de la pédagogie auprès des visiteurs sur des enjeux environnementaux.

Ces visites virtuelles sont accessibles à tous : étudiants, associations ou encore grand public, dans le cadre notamment de portes ouvertes des stations d'épuration.



2. Mise en place du casque et de l'application sur le smartphone



2. Vision aérienne de l'ensemble des stations de la Métropole et choix du site



3. Téléportation vers la station définie et vision piéton activée pour une visite interactive et sécurisée du site



4. Pendant la visite, une goutte d'eau accompagne l'utilisateur pour répondre à ses questions ou l'orienter

L'assainissement à Orléans Métropole

Depuis 2002, c'est Orléans Métropole qui est chargée du traitement des eaux usées et des eaux pluviales ainsi que de l'entretien du réseau d'assainissement pour le compte des 22 communes. Les eaux usées de la métropole orléanaise sont traitées dans six stations de traitement, dont l'exploitation et l'entretien sont assurés par les services d'Orléans Métropole ou son prestataire Véolia EAU :



- La Chapelle-Saint-Mesmin: la plus grande, avec une capacité de 400 000 Équivalents/habitants (EH), c'est-à-dire les eaux usées produites par un habitant moyen et traitées par la station; cette station a bénéficié de divers aménagements dans un souci constant de bonne intégration dans le site: traitement architectural des bâtiments et aménagement paysager en cohérence avec la végétation locale, protection anti-bruit, limitation de la propagation des odeurs à l'extérieur du site.
- La Source : située sur le territoire de Saint-Cyr-en-Val, avec une capacité de 90 000 EH, totalement réhabilitée et opérationnelle depuis juin 2009.
- L'Île Arrault: située sur le territoire de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, sa capacité est de 95 000 EH; cette station a été reconstruite en privilégiant, dans une optique de développement durable, son insertion dans un univers urbain en bord de Loire, l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement et une gestion rigoureuse de l'eau et de l'énergie.
- Chécy: capacité de 25 000 EH.

Chanteau La Treille : capacité de 1 500 EH.
Chanteau Le Berceau : capacité de 444 EH.

